

COMMISSION UNIVERSITAIRE DE CLASSEMENT

La Commission universitaire de classement est compétente pour toutes les candidatures à une nomination sur chaire non-profilée.

A l'exception du Président (ex-officio), les membres de la Commission universitaire de classement sont nommés pour trois ans. Après un premier terme de trois ans, la Rectrice veille annuellement au renouvellement partiel d'un tiers des membres.

Composition pour l'année 2025¹

Vice-Rectrice à la politique académique en charge de la politique de diversité et de genre	Isabelle Meuret, Présidente
Membres du corps académique définitif désignés par le Conseil académique sur proposition du Recteur :	Julie Bertels
	Philippe De Brabanter
	Jean-François Flot
	Véronique Kruys
	Jérémie Roland
	Laurence Rongy
	Émilie Van Haute
	Vincent Wens
Membres extérieurs à l'ULB choisis par les membres précédents	Silvia Fre
	Hugues Goosse
	Antoine Vauchez
	René Vermeir

¹ Conseil académique du 27 janvier 2025.